

# TARIFICATION DES SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

## UNE TARIFICATION INDIVIDUALISEE

Le calcul du quotient familial (QF) permet à chaque famille d'avoir un tarif adapté et individualisé en fonction de ses ressources. Il est calculé par le service enfance à partir des revenus :

- des deux parents pour les couples mariés et non mariés,
- des deux concubins pour un parent divorcé ou séparé qui vit en concubinage déclaré ou non avec une tierce personne (peu importe le lien de parenté avec l'enfant). Il en est de même pour un remariage.

Pièces à fournir :

- Avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus N-2
- Dernière notification des droits et paiements de la CAF

Le calcul s'effectue à l'ouverture d'un Dossier Enfance-Jeunesse pour l'année civile en cours. Une campagne d'actualisation se déroule de mi-octobre à mi-janvier pour toute nouvelle année civile.

Le calcul du quotient familial n'est pas obligatoire, **mais sans celui-ci, le tarif maximum sera appliqué, sans rétroactivité possible.**

## TARIFICATION DES SERVICES PERISCOLAIRES

ACCUEIL PERISCOLAIRE		
Niveau de l'enfant	Accueil du matin	Accueil du soir
Maternel	7h30 - 8h35 tarif unique : 1,36 €	16h30 - 19h00 tarif unique : 2,78 € (goûter inclus et fourni par la Ville)
Elémentaire	7h30 - 8h35 tarif unique : 1,36 €	18h00 - 19h00 tarif unique : 1,13 €

RESTAURATION SCOLAIRE					
Niveau de l'enfant	Tarif minimum		Tarif		Tarif maximum
Maternel	2,45 €	<	QF x 0,00214	<	5,41 €
Elémentaire	2,66 €	<	QF x 0,00224	<	5,93 €

## ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

### Mercredi matin sans repas ou Mercredi après-midi sans repas

QF	Tarif minimum		Tarif		Tarif maximum
De 0 à 1292	1,67 €		QF x 0,0046		8,34 €
De 1293 à 1709			QF x 0,0045		
De 1710 à 2243		<	QF x 0,0044	<	
A partir de 2244			QF x 0,0043		
Hors commune	9,30 €				

### Forfait Mercredi matin avec repas

Addition du tarif « Mercredi matin sans repas » et  
du tarif « Restauration scolaire » (se reporter aux deux tableaux correspondant)

### Forfait journée

Addition du tarif « Forfait journée » ci-dessous et  
du tarif « Restauration scolaire » (se reporter au tableau correspondant)

QF	Tarif minimum		Tarif		Tarif maximum
De 0 à 1292	2,38 €		QF x 0,0065		11,92 €
De 1293 à 1709			QF x 0,0064		
De 1710 à 2243		<	QF x 0,0063	<	
A partir de 2244			QF x 0,0062		
Hors commune	13,29 €				

### Forfait journée English Club

Addition du tarif « Forfait journée English Club » ci-dessous et  
du tarif « Restauration scolaire » (se reporter au tableau correspondant)

QF	Tarif minimum		Tarif		Tarif maximum
De 0 à 1292	4,10 €		QF x 0,0085		20,48 €
De 1293 à 1709			QF x 0,0083		
De 1710 à 2243		<	QF x 0,0082	<	
A partir de 2244			QF x 0,0081		
Hors commune	22,77 €				

## TARIFICATION DES SERVICES EXTRASCOLAIRES

### ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES

#### Forfait journée

Addition du tarif « Forfait journée » ci-dessous et  
du tarif « Restauration scolaire » (se reporter au tableau correspondant)

QF	Tarif minimum		Tarif		Tarif maximum
De 0 à 1292	2,38 €		QF x 0,0065		11,92 €
De 1293 à 1709			QF x 0,0064		
De 1710 à 2243		<	QF x 0,0063	<	
A partir de 2244			QF x 0,0062		
Hors commune	13,29 €				

#### Forfait journée English Club

Addition du tarif « Forfait journée English Club » ci-dessous et  
du tarif « Restauration scolaire » (se reporter au tableau correspondant)

QF	Tarif minimum		Tarif		Tarif maximum
De 0 à 1292	4,10 €		QF x 0,0085		20,48 €
De 1293 à 1709			QF x 0,0083		
De 1710 à 2243		<	QF x 0,0082	<	
A partir de 2244			QF x 0,0081		
Hors commune	22,77 €				

### SEJOURS

Tarif exprimé en pourcentage du prix tel que défini par la Ville

QF		% du prix défini par la Ville
Tranche 1	De 0 à 474	20 %
Tranche 2	De 475 à 999	33 %
Tranche 3	De 1000 à 1499	50 %
Tranche 4	De 1500 à 1999	67 %
Tranche 5	De 2000 à 2499	83 %
Tranche 6	A partir de 2500	100 %
Hors commune	Fixé par la Ville	